

Je vous remercie de prêter la plus grande attention à ces informations qui complètent la note de Monsieur le Proviseur.

Remise du matériel (Manuels et Fournitures scolaires)

- Mardi 1 septembre 2020 pour les CP et CM2 de 13h00 à 15h00
- Mercredi 2 septembre 2020 pour les CE1, CE2 et CM1 de 13h00 à 15h00

Les parents entrent dans l'école par l'entrée principale de l'école élémentaire pour déposer le matériel (manuels et fournitures scolaires).

Afin d'assurer une organisation optimale lors de la pré-rentrée, les parents sont priés de :

- Respecter scrupuleusement les dates et horaires indiqués ci-dessus.
- Contribuer à fluidifier le processus de dépôt des fournitures et ne pas insister pour entreprendre des discussions avec les enseignants (Des réunions d'information seront planifiées pour tous les parents dans les semaines qui suivent la rentrée).
- Déposer le matériel directement dans les classes respectives de vos enfants où une vérification par pointage sera faite conjointement par l'enseignant et le parent présent afin de s'assurer que l'élève ait tous les manuels et fournitures demandés par l'équipe pédagogique, marqués ou étiquetés à son NOM et Prénom.
- Apporter l'engagement sur l'honneur du respect des règles du confinement
- Au-delà des horaires mentionnés ci-dessus, les parents ne seront pas autorisés à accéder aux classes pour le dépôt des fournitures de leurs enfants. Celles-ci devront être déposées le premier jour de rentrée des classes avec aucune vérification possible. Toute perte ou disparition serait dès lors de la responsabilité exclusive des parents retardataires.

Rentrée des élèves de l'école élémentaire :

- Jeudi 3 septembre : - rentrée à 7h50 pour les CE2, CM1 et CM2, cours de 8h00 à 12h00
- Vendredi 4 septembre : - rentrée pour les CE1 à 7h50, cours de 8h à 12h
- poursuite des cours pour les CE2, CM1 et CM2 de 8h à 12h
- rentrée pour les CP à 10h30, cours de 10h30 à 12h

Rappel : accueil à partir de 7h30. Nous vous conseillons de favoriser l'arrivée de vos enfants entre 7h30 et 7h45 pour optimiser les conditions sanitaires d'accueil des élèves (Voir ci-dessous)

A partir du **lundi 7 septembre**, les cours débuteront normalement selon les horaires en vigueur pour toutes les classes de l'école élémentaire, soit de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Le **transport scolaire** et le **service de demi-pension** démarreront également **lundi 7 septembre**. A partir de ce même jour, la **garderie de l'élémentaire** accueillera les élèves inscrits de 15h30 à 17h30 maximum.

Une communication spécifique vous sera adressée ultérieurement concernant les APS (activités périscolaires) qui devraient débuter le 21 septembre.

Organisation des entrées et sorties des élèves de l'école élémentaire :

- **Entrée de tous les élèves de 7h30 à 7h55** (levée du drapeau à 7h56) par le portail précisé ci-dessous. Montée en classe à 8h.
- **Au-delà de 5 minutes de retard**, soit après 8h05, les élèves devront rester à la Vie scolaire et ne seront accueillis en classe qu'au cours suivant de 8h55. **Passé 8h30, les élèves retardataires ne seront pas accueillis à l'école avant 13h30.**

- **Sortie à 12h des élèves externes** (ne mangeant pas à la cantine) pour un retour entre 13h20 et 13h30 par le portail emprunté le matin. **Au-delà de 5 minutes de retard**, soit après 13h35, les élèves devront rester à la Vie scolaire et ne seront accueillis en classe qu'au cours suivant de 14h30.
- **Sortie de tous les élèves à 15h30** par le portail emprunté le matin, exceptés les CM2 (voir ci-dessous)

Ces horaires seront appliqués durant toute l'année scolaire, sauf information contraire.

Les **entrées des élèves de CP** se feront uniquement **par le portail C**, situé en façade avant du bâtiment principal de l'école élémentaire, pour accéder à la cour extérieure, et **leurs sorties par le portail B**.

Les **entrées et sorties des élèves de CE1 et de CE2** se feront **par le portail C**, situé en façade avant du bâtiment principal de l'école élémentaire, pour accéder à la cour extérieure.

Les **entrées des élèves de CM1 et de CM2** se feront **par le portail E**, situé en façade arrière de l'établissement, à côté du bureau de la Comptabilité (ancienne entrée des CP). Les **sorties des CM1** se feront **par le portail E**, tandis que les **sorties des CM2** se feront par le **portail de service 1**, à 100m à droite du portail E.

Après une information écrite adressée aux enseignants concernés, les **fratries** seront autorisées à se regrouper pour **sortir par le portail C**, à condition que les aînés se déplacent dans l'enceinte de l'école dans le respect du règlement intérieur. Tout comportement jugé inapproprié amènera à exiger la sortie de l'enfant par le portail de sa classe.

Nouveautés de la rentrée 2020 :

- ✓ Mesures sanitaires : Voir note du Proviseur
- ✓ Utilisation de Pronote sera systématisée et le carnet de liaison supprimé.
 - Les absences et retards seront gérés et communiqués uniquement via Pronote, ils devront être systématiquement justifiés par écrit.
 - Toute communication entre parents et enseignants pourra également s'effectuer via l'adresse courriel professionnelle des enseignants, selon leur préférence.
 - L'utilisation des réseaux sociaux par les enseignants dans le cadre de leurs activités professionnelles est proscrite par la Direction de l'établissement.
 - Les enseignants sont invités à renseigner le « cahier de textes » de Pronote et permettre ainsi aux parents d'utiliser ses différentes fonctionnalités. L'agenda papier sera toutefois maintenu afin que l'élève continue d'apprendre à noter ses leçons.

Garderie et APC :

- Service de garderie à partir du lundi 7 septembre de 15h30 à 17h30, dernier délai.
- Activités Périscolaires : à partir du lundi 21 septembre. Une communication sera faite ultérieurement.

Bien cordialement,

Stéphane BERTRAND-BOURLAUD
 DIRECTEUR de l'école élémentaire
 Ecole Internationale de Carthage
 Les jardins de Carthage
 2046 Ain Zaghuan
 Tunis-Tunisie
 00216 71 777 722

